



Bulletin Municipal

Avril, Mai & Juin 2015

Le repas des Séniors s'est déroulé le samedi 21 mars à la salle des fêtes de la commune.

Après avoir écouté Monsieur Le maire qui a remis un cadeau aux doyens présents et présenté les projets de la commune, les séniors se sont régalés dans une ambiance très conviviale avec le très bon repas préparé par un traiteur local.



Monique GUERIN et Daniel BOURGOIN, les Doyens présents aux repas des Anciens

RESULTATS DES ELECTIONS DEPARTE- MENTALES SUR LA COMMUNE DE MULSANS

DIMANCHE 22 MARS 2015

Inscriptions	377
Votants.....	218
Exprimés	206
Blancs	10
Bulletins nuls.....	2

Les candidats :

DENIS/PERSILLARD	110
BESNARD/BOULAIGRE	56
BOUTRON/ORTEGA	40

JEUNES FRANÇAIS DE 16 ANS, GARÇONS ET FILLES, FAÎTES-VOUS RECENSER !

Dès le jour de votre seizième anniversaire ou dans les 3 mois qui suivent, présentez-vous (ou votre représentant légal) à la mairie avec une pièce d'identité, le livret de famille de vos parents et, si besoin, tout document justifiant la nationalité française.

Le recensement est obligatoire !

Une attestation de recensement sera délivrée par la mairie ; elle est indispensable pour vous inscrire aux examens et concours de la fonction publique : BAC, permis de conduire...

Quelques numéros utiles

Syndicat scolaire de Maves

☎ 02 54 87 31 18

Val D'eau ☎ 02 54 81 40 84

ASTREINTE ☎ 06 88 84 05 30

Les Portes de l'emploi à MER :

- Le lundi de 14 h à 17 h

- Le mercredi de 9 h à 12 h

Assistante sociale : ☎ 02 54 55 82 82

Sapeurs-Pompiers : ☎ 18 ou 112

Gendarmerie : ☎ 02 54 81 41 20
ou le 17

SAMU : ☎ 15

Conciliateur de Justice :

Mme FONTAGNE

☎ 02 54 81 40 80 (prendre rendez-vous à la Mairie de Mer)

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Accueil du public le Mardi de 16 à 19 h

Permanence des Elus le vendredi de 18 à 19 h.

Pour rencontrer le maire ou un adjoint, prendre rendez-vous au secrétariat. ☎ 02 54 87 34 73
ou mairie.mulsans@wanadoo.fr

Brèves informations.....

Internet

Dans le cadre du contrat de plan Etat-Région, la somme de 14,8 millions d'euros a été débloquée pour le déploiement du très haut débit dans les 5 années à venir « Patience », encore que la rumeur laisse entendre une bonne surprise pour fin 2015 à Mulsans.

Méfions nous des rumeurs !

Site internet - Logo

La création du logo et du site internet est en voie d'achèvement. Avant l'été 2015, le site sera opérationnel.
Patience !

Abribus

La dalle qui recevra le nouvel abribus du Chemin des Sports est réalisée. L'abribus va ainsi être monté et la signalétique au sol réalisée (période hors gel)

Patience !

Aménagement de l'entrée de Mulsans (sens Blois - La Chapelle)

Une réunion a eu lieu avec le promoteur qui s'est engagé à achever la partie commune du lotissement - en bord de la route nationale - comme cela était prévue dans le contrat initial
Patience !

Futur lotissement

Compte-tenu des circonstances économiques et des prix pratiqués dans notre région, le prix du terrain a été rendu à la baisse, soit 42 € le m².

Tennis

La réunion pour les joueuses et joueurs de tennis n'a réuni que trois personnes, malgré les mails plein d'entraînement reçus cet été pour pratiquer cette activité. Une seconde réunion va être programmée le samedi 18 avril au terrain avec raquettes, bottes, et quelques gourmandises à partager avec le soleil.

Une fiche d'information sera distribuée dans votre boîte aux lettres.

Elagage -

Après accord des propriétaires, l'élagage sur une largeur de 2 m et hauteur de 6 m sera réalisé au lieu-dit « Les remises » afin que les chemins communaux soient accessibles à tous et aux engins agricoles.

Chaque propriétaire prend en charge sa quote part.

Le Réseau Transport Electricité (RTE) assurera le déboisement sous la ligne 400 KV qui traverse cette parcelle boisée (entre le 11 mai et le 12 juin).

Offres d'emplois

Des emplois vacants sont à pourvoir. Les fiches de poste peuvent être consultées à la mairie ou vous pouvez contacter :

Les Portes de l'emploi

I rue Fortineau - 41500 MER - Site Internet : www.ccbl.fr



En cas de non respect du RSD, une contravention de 450 € peut être appliquée pour un particulier.



Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :



LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

De nombreuses collectivités mettent à votre disposition des **composteurs**, renseignez-vous !



LE BROYAGE ET LE PAILLAGE

petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Autre astuce **la tonte mulching**, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.



LA DÉCHÈTERIE

vous pouvez également y déposer vos déchets verts. Ils y seront valorisés.

250 déchèteries couvrent la région Centre soit 99,5 % de la population.

(source enquête collectivité ADORÉ 2011)

La Maison de la Justice et du Droit

Ce lieu accueille les permanences juridiques de proximité : professionnels du droit, institutions et associations pour répondre à toute demande d'information.

- **Avocats** : le lundi de 9 à 12 h
- **Notaires** : 2ème et 4ème jeudi du mois de 14 à 17 h (contrats de mariage, donations, successions, immobilier...)
- **Centre d'information sur les droits des femmes et des familles** : le mardi de 14 à 17 h et 2ème vendredi du mois de 9 à 12 h (concubinage, PACS, mariage, divorce, séparation...)
- **Union départementale des associations** : 4ème mercredi du mois de 9 à 12 h (mesure de protection judiciaire des majeurs...)
- **Conseillère « autonomie »** : 4ème mercredi du mois de 9 à 12 h (informe les personnes âgées ou handicapées et leur entourage sur leurs droits...)
- **Service de médiation et accès au droit** : 1er et 3ème jeudi du mois de 9 à 12 h (contrat de travail, fiches de paie, conventions collectives...)
- **Conciliateur de justice** : 1er mercredi du mois de 10 à 12 h. (solutions amiables à un conflit...)
- **Ecrivain public** : le vendredi de 9 à 12 h

3 Place Bernard Lorjou - 41000 BLOIS

☎ 02 54 45 16 16



INFOS SPORTIVES:

La 2^{ième} phase de la saison 2014-2015 est répartie avec 1 seule équipe engagée en 2^{ième} division Poule A.

Après 3 défaites, l'équipe doit absolument se rattrapper et ramener 2 victoires pour assurer son maintien.

Calendrier des matchs se jouant à 18h à Mulsans Salle des Sports :

le 7/03 contre Romorantin (la victoire est obligatoire !)

le 28/03 contre Vineuil-Suèvres

Pour sa première année de pratique, le jeune Sacha AUTIER a participé le 7 Février au deuxième tournoi Balbutop à Blois et s'est classé 22^{ième}.

Il pourra de nouveau se confronter aux autres joueurs du département lors du troisième tournoi Balbutop prévu le 18 Avril au gymnase Tabarly à Blois.

BARBECUE DE L'ECHO SPORTIF DE MULSANS

La date à retenir est le Samedi 30 Mai 2015. Bulletin d'inscription dans le prochain Infos Communales

L'après-midi sera consacré au traditionnel tournoi de tennis de table ouvert à tous les habitants ou amis de Mulsans, débutant(e)s ou confirmé(e)s. Inscriptions sur place à partir de 13h.

Lotissement communal, rue de l'Ancien Moulin, proche du centre bourg

5 terrains viabilisés de 506 à 761 m² au prix de 42 € TTC le m².

Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie ☎ 02 54 87 34 73
(le lundi de 8 h 30 à 17, le mardi de 8 h 30 à 19 h et le mercredi de 8 h 30 à 12 h)
ou par email : mairie.mulsans@wanadoo.fr